

**L'Éducation nationale réussit à se débarrasser du latin et du grec :  
sous le masque républicain, une école conservatrice.**

Najat Vallaud-Belkacem lève le masque. En effaçant du collège les enseignements de latin et de grec en tant que langues - si distantes et si proches à la fois - la Ministre dénie à beaucoup d'élèves une possibilité de connaissance des fondements des langues française et européennes, un accès à la culture générale et littéraire, et bafoue « *les valeurs de la République* » en supprimant la conscience de l'étrangeté, nécessaire à la vie en société. Pire : elle va réserver les langues anciennes à des privilégiés, pour en renforcer le côté élitiste et justifier la nécessité de les faire disparaître du paysage scolaire français.

La réforme aurait pu être une belle occasion d'ouvrir réellement à tous le latin et le grec. Jamais on n'a pensé à cela au ministère. Nos propositions récentes sont restées sans réponse<sup>1</sup>. On espérait un collège qui fasse « *mieux apprendre pour mieux réussir* » ; le projet l'annonce. Son application contredira tous ces principes.

En effet, le Socle commun, dont le domaine n°1 est pourtant intitulé « *les langages pour penser et communiquer* » visant « *l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et, le cas échéant, régionales* » n'évoque pas les langues-mères, et les deux dispositifs prévus pour 2016 ne permettront pas d'*apprendre* les langues anciennes.

Au lieu d'être garantis pour tous par des horaires définis et financés, le latin et le grec deviennent un *Enseignement Pratique Interdisciplinaire* et un *Enseignement de Complément*, baptisés *Langues et Cultures de l'Antiquité*, soumis à la gestion locale de la dotation horaire. Dérive vers une Éducation régionale.

Comment assurer l'*EPI* ? En prenant sur les horaires des autres disciplines, ni plus ni moins. Un *EC* ? Il sera proposé dans les collèges favorisés (ou privés !), qui utiliseront pour cela leurs faibles heures d'autonomie, quand les établissements sensibles les consacreront en priorité aux cours dédoublés. Refus d'égalité du ministère, volonté conservatrice de séparer. Collège inique. Élèves victimes.

La distance chronologique qui nous sépare des Grecs et des Latins est linguistiquement, intellectuellement et humainement opératoire. Leur antiquité est précieuse. L'étude de la syntaxe et des mots latins ou grecs active le sens commun et le sens littéraire de la langue française comme des autres langues. La lecture en version originale permet de découvrir en direct - mais en laissant du temps à des élèves souvent trop *pressés* - les civilisations et les mentalités de l'Antiquité, au travers d'œuvres artistiques variées qui rayonnent sur les siècles suivants. Les langues anciennes sont un réservoir toujours disponible, du  $\pi$  des mathématiques scolaires au *clone* («rejeton», en grec) de la biologie. Enfin, par le contact actif avec des états anciens de l'humanité, les langues dites *mortes* sont des ferments vivants de questionnement incessant sur notre condition, et de connaissance des réponses qu'à un certain moment d'autres y ont apportées sur la vie quotidienne, la société, les mœurs, la pensée, la vie politique... En ce sens, les langues anciennes décentrent l'élève de son univers habituel, et le forment à penser son humanité avec des outils nouveaux.

En priver les élèves défavorisés, et renforcer ainsi leur ghettoïsation, est une faute grave, qui promeut l'élitisme le plus éhonté, c'est-à-dire le refus d'enseigner aux plus démunis. Or c'est inacceptable, quand l'école de la République doit être la meilleure pour tous.

CNARELA, APFLA-CPL, APLAES, APLettres, SEL, SLL.

---

<sup>1</sup> Compte rendu de l'audience du 31 mars lisible sur le site [www.cnarela.fr](http://www.cnarela.fr)